Naolib, l'actu des mobilités !

NEWSLETTER DÉCEMBRE 2024

2024 fût l'année d'un nouveau cap vers une mobilité plus durable

Cette année, vous avez été plus nombreux à essayer puis à adopter des solutions de mobilité plus durables*. Côté salariés, le covoiturage enregistre la plus forte progression de l'année.
Pour les déplacements pros, adoption croissante de la pratique du vélo, de l'usage des transports en commun et doublement des contrats pros d'autopartage...

Les habitudes évoluent durablement grâce aux actions et engagements de chacun !

+ 100 % de contrats autopartage pros
+ 36 % de locations de flotte de vélos longue durée
+ 9 % d'abonnements pros Naolib transports en commun
+ 11 % de trajets covoiturés sur la métropole nantaise

* Comparaison à fin septembre 2023 vs fin septembre 2024.

La métropole à la une

L'offre découverte : 1 mois pour vous aider à franchir le pas

Autopartage, stationnement, vélo, transport en commun…
Avec l'offre découverte, vous pouvez profiter d'un accès gratuit à tous les services Naolib pendant 1 mois. Mise en place par la métropole en avril dernier, cette initiative permet à chacun d'explorer des alternatives plus durables sur ses trajets du quotidien. Ils sont déjà plus de 2 000 résidents et actifs du territoire nantais à en avoir profité. Vous aussi donnez un nouveau tournant à votre mobilité !

EN SAVOIR PLUS >

Un diagnostic personnalisé est disponible pour accompagner chaque essai.
Pensez à en faire profiter vos nouvelles recrues ou à l'intégrer lors d'un déménagement de site. Déjà 10 000 personnes ont saisi cette opportunité !

INSCRIVEZ-VOUS ICI >

Diffusez le dépliant auprès de vos salariés !

TÉLÉCHARGEZ ICI >

En tête à tête avec

Patrick GUILLAUME

un covoitureur averti et conquis

Salarié de l'entreprise ARMOR GROUP, située quartier Bas Chantenay à Nantes, Patrick prend chaque jour la route depuis Guipry-Messac (35) pour se rendre à son travail. Covoitureur aguerri depuis plus de 5 ans, il nous partage son expérience.

Retrouvez le témoignage de Patrick Guillaume

VOIR LA VIDÉO >

Du nouveau pour votre mobilité

Coup d'œil dans le rétro : les nouveautés que vous avez aimées en 2024

P+R + vélo

Pour stationner gratuitement sa voiture et continuer en vélo : vélo personnel (transporté dans la voiture ou stationné dans un véloparc à proximité) ou vélo Naolib (en libre-service ou en location longue durée).

PLUS D'INFO ICI >

P+R + covoit'

Un nouvel abonnement réservé aux employeurs signataires d'un Pack Mobilité. Il permet à leurs équipages de covoitureurs de **stationner facilement dans les parkings de centre-ville.**

PLUS D'INFO ICI >

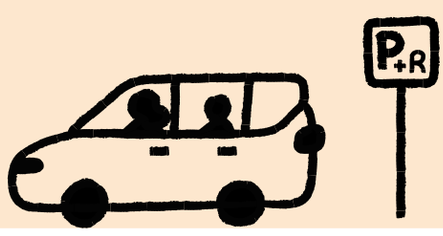

Naolib vélo

Le vélo longtail est le petit nouveau de la gamme de vélos en location longue durée. Ce modèle est particulièrement intéressant pour les salariés qui ont besoin de faire un détour par l'école sur leur trajet domicile-travail. (Éligible à la prime transport et à la réduction -20 % du Pack Mobilité)

PLUS D'INFO ICI >

Naolib stationnement

Nouveau parking-relais Bas de chantenay (parc en enclos) rue Réaumur, en connexion directe avec la ligne C20 (pour rejoindre Gare Maritime)

- 212 places de stationnement au total
- 7 places de stationnement avec bornes de recharge électrique
- 5 places PMR
- 4 box vélo

RETROUVEZ LA CARTE DES P+R ICI >

Autopartage, encore plus de voitures à partager

- **+ 15 nouvelles stations** cette année.
- **Le nouvel acteur Getaround** vient compléter les services de marguerite et Citiz.

EN SAVOIR PLUS >

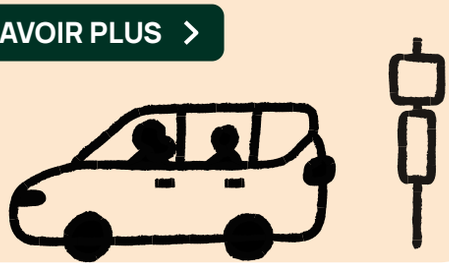

Naolib micromob

Il s'agit d'une application pour effectuer le dernier kilomètre dans les quartiers de la Chantrerie et Armor.
Les vélos et trottinettes électriques Naolib connectent les trajets avec le réseau de transports en commun.

EN SAVOIR PLUS >

Le saviez-vous ?

Kilométrage moyen par course autopartage : **30**

Durée moyenne par course autopartage : **3h51**

Transport en commun, une année marquée par l'innovation et la sobriété énergétique !

• Au printemps, nous avons célébré **l'arrivée du nouveau Tramway,** plus confortable et plus capacitaire (+ 50 places). Les nouvelles rames s'installent progressivement sur la ligne 1 du réseau Naolib (déjà 13 trams en service à fin 2024).

• **De nouveaux bus électriques** de 12 et 18 mètres de long ont fait leur apparition. Conçus pour répondre aux missions les plus exigeantes, en termes d'autonomie journalière et de capacité en passagers.

Un nouvel espace accueil à Rezé

Un lieu dédié pour se renseigner ou encore essayer un vélo de la gamme vient d'ouvrir à Rezé. Les abonnés en location longue durée peuvent y effectuer leur retrait, l'entretien-réparation et le retour de leur vélo (sur rendez-vous, après souscription en ligne).

Ouvert du lundi au samedi,
de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h
Place des Martyrs de la Résistance à Rezé (au niveau de l'arrêt Martyrs – Pont Rousseau lignes de tram 2 et 3)

Les chiffres à déchiffrer

Le succès du dispositif Packs Mobilité

Le dispositif Packs Mobilité est un véritable levier pour les entreprises engagées dans la réduction de leur impact carbone ! L'objectif : initier les changements de comportement pour les déplacements domicile-travail et pros.

1260
signataires
dont une centaine de nouveaux employeurs signataires en 2024

174 000
salariés
bénéficiaires d'avantages soit 51,5 % des actifs de la métropole

50 animations multimodales
mises en place pour informer vos salariés sur toutes les solutions pour leurs trajets domicile-travail (forum, petits déj, accompagnement au déménagement)

53
interventions
dans 39 entreprises dont 15 formations « conduite vélo dans la rue » réalisées par l'association Place au vélo

5
accompagnements
de collectifs et associations d'entreprises

8
webinaires
avec un total de 350 participants aux webinaires Naolib (salariés & référents)

Les forums et ateliers

En 2024, nos équipes et les partenaires de mobilité sont venus à votre rencontre pour accompagner les salariés vers une nouvelle mobilité avec des solutions adaptées à leurs besoins.
Animations, ateliers, webinaires, le dispositif est un véritable outil pour vous aider à organiser vos événements !

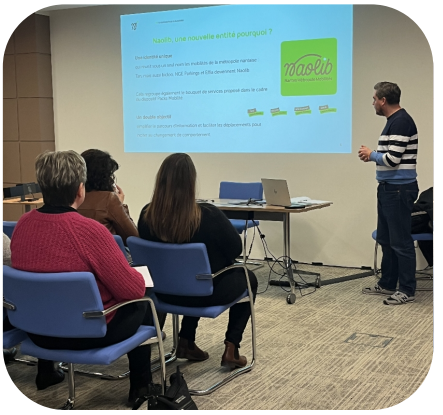

DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTS PACKS MOBILITÉ >

Chantiers 2025 : la transformation continue !

Démarrage des travaux pour la création de nouvelles voies vélos

Connaissez-vous le nouvel axe magistral vélo ? Ces pistes cyclables larges et dégagées offrent un espace sans obstacle. Elles sont pensées pour répondre à trois priorités : **sécurité, confort et lisibilité.** Dès 2026, 50 kilomètres de pistes continues, rapides et parfaitement sécurisées sillonneront la métropole.

Aménagement de l'axe cyclable Gare > Bottière Chénaie

Un boulevard s'ouvre pour la pratique du vélo : boulevard Stalingrad, Dalby, route de Sainte-Luce !

TOUT SAVOIR PAR ICI >

Aménagement de l'axe cyclable Nantes < > Couëron

Cet axe cyclable magistral de 7,5 km reliera Nantes à Couëron en passant par Saint-Herblain et Indre.

TOUT SAVOIR PAR ICI >

Du côté de Carquefou, réaménagement du Bd des Européens et de la rue de la Tourtelière

Création d'un **couloir de bus central entre la Savaudière et Boisbonne,** sur le boulevard des Européens. Le **passage des bus** y sera **priorisé** sur la circulation générale.

Les objectifs de ces aménagements :
• Un parcours plus rapide en bus (75 et express E5).
• Une nouvelle continuité cyclable sécurisée et végétalisée entre Carquefou et Gachet-Chantrerie.
• Une rénovation de l'éclairage avec éclairage solaire, plantations...

POUR TOUT SAVOIR C'EST PAR ICI >

Aides et dispositifs 2025 :

du changement dès janvier

De nouveaux plafonds pour le Forfait Mobilités Durables (FMD)

En moyenne les entreprises proposent 420 € par salarié, principalement pour inciter à l'usage du vélo, des transports en commun (hors abonnement) et du covoiturage. Ce dispositif n'est pas seulement un coup de pouce pour les modes de transport durables, il permet aussi aux employeurs d'augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés, exonéré de charges. Un vrai levier pour motiver le changement, il peut également inclure **la prime transport**.

Pour le secteur privé :

- **Jusqu'à 600 €** exonérés de charges (au lieu de 700 € en 2024)
- **900 €** si cumul avec la prime transport (au lieu de 800 €)

Pour le secteur public :

- **Jusqu'à 300 €** exonérés de charges pour une utilisation du mode durable d'au moins 100 jours/an et cumulable avec les abonnements publics de transport en commun

---

Programme Employeur pro vélo OEPV, dernière ligne droite avant la fin définitive des inscriptions le 31 décembre 2024 !

Si vous avez des projets pour 2025, il vous reste quelques jours pour bénéficier de cofinancements pour le vélotaf avec OEPV.

Avec déjà 2 900 entreprises bénéficiaires, le programme s'appuie sur une expérience solide pour vous guider dans la mise en oeuvre de vos projets jusqu'à leur labellisation. Il comprend :

- un **accompagnement personnalisé**
- un **audit** et **des aides financières** pour l'achat d'équipements
- des **formations spécialisées** sur la mobilité à vélo, pilotées par Place au Vélo.

N'attendez plus pour saisir cette opportunité et soutenir la mobilité durable au sein de votre entreprise.

INSCRIPTION AVANT LE 31 DÉCEMBRE >

ZFE les zones à faibles émissions, application dès janvier

Les zones à faibles émissions (ZFE) consistent à chasser les voitures les plus polluantes des agglomérations pour améliorer la qualité de l'air. À Nantes, la ZFE sera mise en application dès janvier 2025 mais ne contraindra réellement que les véhicules immatriculés avant 1997.

La ZFE, comment ça marche ?

Chaque Métropole concernée définit son niveau de restriction. Si vous possédez une de ces vignettes, vous n'êtes pas concerné par la ZFE sur Nantes Métropole.
La vignette Crit'Air est un autocollant rond, à apposer de façon visible sur son véhicule pour ne pas être verbalisé. Il existe 6 types de vignettes différents :E, 1, 2, 3, 4 et 5.

TOUT SAVOIR ICI >

Et si on prenait date ?

À vos agendas !

Formations en ligne

- **Mardi 4 février 2025 webinaire** sur le rôle du référent - 11h à 12h
- **Jeudi 6 mars 2025 webinaire** sur le rôle du référent - 11h à 12h
- **Mardi 25 mars 2025 webinaire** sur les solutions mobilité pour vos salariés - 11h à 12h

Événements

Défi mobilité du 19 au 26 mai 2025, l'occasion de mobiliser vos salariés sur une semaine pour essayer de nouvelles mobilités et partager un objectif commun de réussite.

12 et 13 juin 2025, 3e édition du Grand RDV des engagéEs à la Cité des Congrès

Grande enquête déplacements

Depuis juillet, **l'enquête « EMC2 » est en pleine action jusqu'en mars 2025 !** Plus de 24 000 habitants, répartis sur plus de 200 communes, ont été sélectionnés pour y participer. Après avoir reçu un courrier, ces ménages accueillent des enquêteurs venus recueillir leurs habitudes de déplacement. L'objectif : mieux comprendre les besoins des habitants et adapter les politiques publiques pour améliorer la circulation, le stationnement, les services et les infrastructures de transport. Une étape essentielle pour une mobilité plus fluide et plus durable.

TÉLÉCHARGER LE DÉPLIANT >

Tous à bord, direction 2025 !

Toute l'équipe Naolib pro, vous donne rendez-vous en 2025 pour de nouveaux projets et vous souhaite **d'excellentes fêtes de fin d'année !**

naolib
Nantes Métropole Mobilités

Retrouvez-nous

pro.naolib.fr

naolib